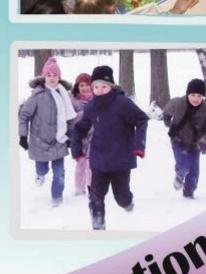




# ÉTÉ 2024 BLODELSHEIM







Une idée de l'Animation!





4. rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34 fdfc68@mouvement-rural.org/www.fdfc68.org

### DATES, LIEUX ET HORAIRES

### Du 08 au 26 juillet 2024

Accueil de loisirs La Farandole 44, Rue du Général de Gaulle BLODELSHEIM Tel: 09 64 40 45 08

### Prise en charge des enfants :

A partir de 8h00 jusqu'à 18h00

### **Repas**

Les repas de midi et le goûter de 16h sont compris dans le prix des accueils.



## MODALITES D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à déposer complété et signé à l'accueil périscolaire de Blodelsheim au plus tard le 20 juin 2024.

Il doit comprendre la fiche de renseignements de l'enfant, la fiche d'autorisations, la fiche sanitaire, les copies de l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) et du carnet de santé de l'enfant.

Les frais d'inscription sont à **régler en totalité** au moment de l'inscription.

Nous accueillons les enfants dès 3 ans révolus.

La Fédération privilégie une inscription à la semaine propice à la dynamique d'un groupe d'enfants, à la progression pédagogique nécessaire au projet d'animation et au respect du rythme de chacun.

### **ORGANISATEUR**

### Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

4, rue des Castors 68200 Mulhouse Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc 68.org

### NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Haut-Rhin



### **TARIFS**

(Prix par semaine 5 jours)

M = Revenu mensuel moyen des parents déterminé sur la base du revenu fiscal de référence n-1 / 12.

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € < M <3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € < M <3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants	M <3800 €	3800 € < M <4400 €	M >4400 €
Commune de Blodelsheim ou habitants la *CCARB Semaine de 5 jours	67.10€	80 €	94.50 €
Communes hors CCARB Semaine (5 jours)	73.80 €	88 €	103.95 €

\*CCARB: Communauté des communes Alsace Rhin Brisach

Pour les personnes non adhérentes à la

FDFC, une cotisation de 11.- € par enfant est à rajouter pour l'année 2023/2024

### ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

DATE LIMITE D'INSCRIPTION JEUDI 20 JUIN 2024 inclus

Après cette date, les inscriptions seront possibles sous réserve des places disponibles

### **CONDITIONS GÉNÉRALES**

- -Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'Entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.
- -Toute inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.
- -Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération et au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs, dans ce cas, rien ne sera facturé.
- -En cas d'absence de l'enfant lors du séjour, aucun remboursement ne sera effectué, sauf :
- -En cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès de notre traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



FLEURS GÉANTES **COURSE AU LAPIN BLANC** 



**GOÛTER DANS L'HERBE** 

TIC TAC ...

# <u>Du 15 au 19 juillet 2024</u>



### Du 22 au 26 juillet 2024



### AMBROISIE DES DIEUX

### FRESQUE MURALE



DE ZÉRO À HÉROS

**LES 12 TRAVAUX** 

PÉGASE ET CIE

**BOOM !!!** 

### Accueil de Loisirs du 08 au 26 juillet 2024





### Agrément Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Organisateur: Fédération des Foyers-Clubs Alsace

Partenaires: La Mairie de Blodelsheim, la Caisse d'Allocations Familiales, le traiteur Gourmets et

Gourmands.

Directrice de structure : Sandrine GROSSET

#### **Fonctionnement:**

Nous accueillons de 8h00 à 18h00 les enfants de 3 à 12 ans à l'Accueil de Loisirs La Farandole, dans la limite des places disponibles.

### Déroulement d'une journée :

De 8h00 à 9h00 : Accueil du matin.

De 9h00 à 9h30 : Goûter tiré du sac (pour les parents qui le souhaitent).

De 9h30 à 12h00: Activités diverses et variées ou sorties.

A 12h00 : Un repas équilibré est servi aux enfants : entrée + plat + laitage + dessert.

De 14h00 à 18h00 : Activités diverses et variées ou sorties.

☐ Le goûter du matin pour les parents qui le souhaitent

Un goûter est servi aux enfants vers 16h00.

### Affaires à emmener :

Pour le bien-être de votre enfant, nous vous demandons de l'équiper en fonction de la météo et
de lui fournir un sac à dos comportant les affaires nécessaires et utiles chaque jour:
☐ Une gourde
☐ Une casquette

### Objectifs éducatifs :

Les objectifs de l'accueil de loisirs s'inscrivent dans la continuité du projet pédagogique de l'année scolaire en cours. Néanmoins, des objectifs spécifiques sont propres à chaque vacance. Pour l'accueil de loisirs d'été 2024, l'objectif est de :

Apprendre à regarder au-delà des apparences physiques, au-delà de ce que l'on voit.



# Fiche d'Inscription

Je soussigné(e) responsable légal 🛘 Parent 1 🖺 Parent 2 🖨 Tuteur  Nom :
Tél. domicile :
Inscrit mon Enfant  Nom :
A L'Accueil de Loisirs été 2024         Date : du
Montant Revenu Fiscal de Référence : Nombre d'Enfants à charge : Nombre de parts :
Règlement T1 T2 T3  ☐ Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion ☐ Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total
Je verse la totalité des frais de centre  par chèque N°
Fait àle

Signature

# Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal 🛘 Parent 1 🖨 Parent 2 🖨 Tuteur
Nom et prénom
Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes Ex. : Sécurité Sociale + MSA)
N° de S.S./MSA ou Autre
Autorise mon enfant
Nom et prénom
☐ A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités proposées par le Centre ☐ OUI ☐ NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de loisirs ou de la FDFC
Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :
Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :
Fait à
Signature



### MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



FICHE	SAN	ITAI	RE
DE	LIAIS	ON	

1 - ENFANT		
NOM :		4 - 1
PRÉNOM :		
DATE DE NAISSA	ANCE :	
GARÇON 🛄	FILLE 🛄	

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS OBLIGATOIRES (enfant né à partir du 01/01/2018)	DATES
BÇG			×	Coqueluche	
Diphtérie-Tétanos-		, .		Haemophilus Influenzae type b (HIB)	
Polyomyélite				Hépatite B	
Autres (précisez)				Pneumocoque	
				Méningocoque C	
			34	Rougeole-Oreillons-Rubéole	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

#### 3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui 🔲 non 🔲

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

### L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÚ	SCARLATINE
OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	
ALLERGIES : ASTHM			MENTEUSES oui 🗖	non 🗖
PRÉCISEZ LA CAUSE I	DE L'ALLERGIE ET LA (	CONDUITE À TENIR (s	i automédication le sig	naler)
4 6 6 8 5 4 7 7 7 8 6 8 7 8 9 9 9 9 9 9 8 9 8 9 8 9 8 9 8 9 8	. EFT -384 OF 54 14 FEE 530 EF 54 5 EF 5 5 5 5 5 1 4 5 3 1			**************************************
*********************	***********************		r x 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	######################################
4 ** 7 * 7 * 5 * 5 * 5 * 5 * 5 * 5 * 5 *	£\$\$\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	F0344F773026694487F767P+7675976340P		94 × 8 3 9 9 8 9 8 9 8 9 9 9 9 9 8 9 9 9 8 9 9 9 8 9
*******************	**************************	F-491-F-E-742-E-E-74-C-F-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5	> 4 4 0 8 9 4 0 9 7 4 7 4 7 4 7 4 7 4 7 4 9 4 4 9 4 4 9 4 4 7 4 7	, **************************
*********************	. 64F27QFFF1474 567 174 PF345 FF6334 682 448 I	6429 848554 8682 9682 9683 958 944 86		47 FC-4+4 FC-E 4/3 ECF-6/24 F6-9/4 East 2/6 FFC
* \$ 1.0 4.4 8.4 8.4 4.4 1.4 7.2 8.0 5.2 2.3 8.0 6.4 8.0 6.4 8.0 6.2 3.0	\$\$\$\$44P\$4244\$\$\$4242\$\$42\$\$\$522*\$\$\$	62436669813173486133586898168559816	F 4 4 4 K F 4 4 4 9 P 6 F 7 8 5 6 5 P 8 4 8 P 9 5 5 5 7 9 6 5 7 9 8 5 7 9 8 8 7	No perrasheros recordo entersado e

OBSERVATIO	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES  COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES
Date :	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES  COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES
	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
r cinana	Signature :
exacts les ren	seignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, se (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
	DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)
	OPTABLE DOMESTE.
	DANT LE SÉJOUR)
	SABLE DE L'ENFANT PRÉNOM
VOTRE ENFANT PRÉCISEZ.	PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC
	MANDATIONS UTILES DES PARENTS
RÉÉDUCATION	) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES <b>PRÉCAUTIONS À PRENDRE</b> .

### UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes, favorisera l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.

### L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des projets d'animation que dans le vécu des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. L'accueil de loisirs doit permettre à chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constituent le cœur de l'engagement de la Fédération.

